

Association :

Province :

Préparée par :

Nombre de circonscription :

Adresse :

Article :

Valeur commerciale :

Un montant payé pour une offre acceptée qui dépasse la valeur commerciale est reconnu comme étant un don et est soumis aux limites prévues par Loi électorale du Canada pour les dons.

Aucun reçu sera émis pour fins d'impôt selon la Loi de l'impôt sur le revenu révisé le 26 juin 2013.

Seulement les citoyen(ne)s canadien(ne)s ou les résident(e)s permanent(e)s ont le droit de faire des dons politiques au niveau fédéral.

	Nom	Courriel / Téléphone	Offre
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			